

# Développement des clichés manquant de pose

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **4 (1892)**

Heft 2

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-523664>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### Développement des clichés manquant de pose.

Le D<sup>r</sup> Meydenbauer a découvert qu'en laissant agir un révélateur très dilué, pendant plusieurs heures, sur la plaque, on obtenait beaucoup plus de détails dans les ombres qu'en employant le révélateur ordinaire. Un autre avantage du révélateur dilué est de donner des clichés très doux, sans oppositions violentes. Le D<sup>r</sup> Neuhauss a confirmé ces résultats. Pour rendre évidente la supériorité d'un développement lent avec un révélateur très dilué, il a fait l'expérience suivante. Il a exposé une plaque ordinaire au gélatinobromure sous un sensitomètre éclairé pendant quinze secondes par une bougie placée à 30 centimètres et l'a développée avec le révélateur ordinaire au pyrogallique et au carbonate de soude. Les chiffres compris entre 1 et 6 inclusivement parurent d'une égale densité sur la plaque développée ; à partir de 6, l'intensité décroissait jusqu'au chiffre 26, le chiffre 27 était à peine visible. Une seconde plaque prise dans la même boîte, fut exposée d'une façon identique et développée dans un révélateur composé comme suit :

Solution d'acide pyrogallique (pyrog. 7, sulfite 50, eau distillée 250). . . . .	3 <sup>cc</sup>
Solution de carbonate de soude à 10 % . . . . .	3 <sup>cc</sup>
Eau. . . . .	150 <sup>cc</sup>

On voit la grande quantité d'eau employée, 150<sup>cc</sup> au lieu des 3<sup>cc</sup> du révélateur normal. La plaque fut placée dans la cuvette remplie jusqu'aux bords par le liquide et recouverte d'un couvercle. Le développement dura une heure et demie et pendant tout ce temps la cuvette resta dans une

boîte sans qu'il fût nécessaire de la balancer. Le résultat final fut surprenant. Aucune uniformité dans la densité des chiffres 1 à 6; au contraire, la graduation commençait avec le n° 1 et diminuait progressivement jusqu'au n° 30 qui était parfaitement visible, au lieu de s'arrêter au n° 27. En un mot, le révélateur dilué avait agi beaucoup plus complètement que le révélateur normal.

(*Journal de l'Industrie photographique*, décembre 1891.)

---

### Sur un procédé de photozincographie.

L'application pratique du procédé de zincographie au trait que nous avons récemment décrit<sup>1</sup> nous a amenés à étudier une autre méthode plus simple encore, méthode qui conduit à des résultats que les meilleurs procédés au bitume ne peuvent surpasser et qui présente l'avantage d'être expéditive et de n'exiger qu'une courte exposition à la lumière.

Une feuille de zinc parfaitement polie est traitée par la solution suivante dont l'action doit durer deux minutes environ :

Eau . . . . .	100
Acide nitrique . . . . .	3

Après lavage, on étend à la tournette, sur la plaque encore mouillée, la préparation sensible contenant :

Eau . . . . .	100
Gomme arabique . . . . .	10
Bichromate de potasse . . . . .	4

Le séchage doit être activé par un chauffage modéré.

<sup>1</sup> Bulletin de la Société française, 1891.